



Règlement

Article 1 :

Cette Randonnée le « Rouen Gravel Tour » exclue tout esprit de compétition.

Il est conseillé de connaître son niveau physique afin de choisir le parcours le plus adapté à son profil.

Les vélos devront être en parfait état de sécurité.

Article 2 :

Cette Randonnée le « Rouen Gravel Tour », ne sera pas balisé (sauf zone de danger), une trace GPS sera envoyée à tous les participants la veille de l'épreuve.

Il est donc demandé à tous les participants de se munir d'un GPS en bon état et avec une capacité de charge pour tenir toute l'épreuve.

Article 3 :

Ouvert aux licencié(e)s et non licencié(e)s.

Les enfants de moins de 16 ans devront être accompagnés par un adulte et les mineurs de plus de 16 ans une autorisation parentale sera exigée.

Article 4 :

Chaque participant se doit de respecter strictement le code de la route et les consignes ou injonctions des organisateurs. En cas d'infraction, il sera le seul responsable des accidents dont il serait responsable ou victime.

Article 5 :

L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue responsable de défaillance physique ou psychique, d'un défaut de maîtrise de son Gravel.

Article 6 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol de matériel et dégradations causées aux et par les participants.

Article 7 :

L'organisation se réserve le droit, en cas de conditions météorologiques défavorables (vent >80km/h ou orage) de différer le départ; voire d'annuler la rando ou de modifier les parcours.

Article 8 :

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

Article 9 :

Aucune inscription ne pourra être enregistrée sans paiement. L'organisation est couverte par une responsabilité civile obligatoire (notice disponible sur demande).

Article 10 :

Tout participant donne autorisation à l'organisateur d'exploiter son image pour le reportage photos.

Article 11 :

RESPECTONS LA NATURE

Les participants ne doivent laisser aucun déchet après leur passage.